

École publique Jean Touron à Orléat

Conseil d'école du 3ème trimestre 2023-2024

Jeudi 8 juin 2023 à 17h30

Étaient présents

Mme DESSIMOND et Mr DAUDUIT : conseillers municipaux chargés des affaires scolaires

M/Mme, BARREMAECKER, BOURSIER, CHESNEL, DEBRAY, FLOURET, EVE, GOUTERON, ROCHE, ROLLAND représentants.es élus.es des parents d'élèves

Mmes CHAMBON, COUDERT, COURTY, DUBOURGNOUX, FAURE, GOLFIER, JOANNET, KEIRLE, SOUBIRANT, THORRE : enseignantes

Mme GERARD : DDEN

Mme BOULIL : responsable de l'accueil périscolaire UFCV

Mme FAYET-DAUDUIT : présidente de l'amicale laïque

Étaient excusés :

Mr COLONEL GILLES : Inspecteur de l'Éducation Nationale

Mme BRUSSAT : maire de la commune

Mrs enseignants : MAZELIER, MOUTON, ROZIER,

M/Mmes, représentants.es élus.es des parents d'élèves : Mme GRAS, BRIVARY, FARRO ORREGO, LAURENT, MENGLIER, MOREL, MINA, ROCHEFOLLE, SAUZEDDE, VITALIS

Mme GRAS : responsable de l'accueil périscolaire UFCV

Mme CHALABREYSSE: représentante de la restauration scolaire

1) Effectifs

→ Effectifs attendus

250 élèves sont actuellement inscrits dans notre école pour la rentrée prochaine. Cela reste des effectifs chargés, mais constants par rapport à cette année. Cinq demandes de dérogation ont été refusées.

Voici les effectifs actuels par niveau :

25PS-32MS-26GS-38CP-30CE1-33CE2-36CM1et 30CM2.

La rentrée des élèves aura lieu le lundi 2 septembre. Les enseignantes effectueront leur pré-rentrée le vendredi 30 août et leur journée de solidarité le jeudi 29 août.

Fournitures scolaires : la liste sera communiquée d'ici fin juin sur le site de l'école et sera distribuée à tous les élèves de l'école.

Une rentrée échelonnée sera organisée pour les élèves de PS : la moitié des élèves rentrera le 2/09, l'autre moitié le 3/09. Tous les élèves seront présents en classe le 5/09. Un aménagement de la scolarité est possible l'année de petite section pour venir à l'école uniquement les matins. Cet aménagement peut évoluer dans l'année en fonction des besoins de chaque enfant.

Les 8 enfants de la crèche d'Orléat ont été reçus à l'école vendredi 7 juin de 9h à 11h.

→ Organisation pédagogique retenue

25 PS-MS : 12 PS et 13 MS Aurélie Joannet

26 PS-MS : 13 PS et 13 MS Virginie Dubourgnoix

24 MS-GS : 6 MS et 18 GS Florence Chambon

22 GS-CP : 8 GS et 14 CP Adeline Courty

24 CP : Vanessa Golfier

25 CE1 : Séverine Keirle

24 CE1-CE2 : 5 CE1 et 19 CE2 Adeline Thorre

25 CE2-CM1 : 14 CE2-11 CM1 Nathalie Soubirant

27 CM1-CM2 : 12CM1-15 CM2 Juliette Faure

28 CM1-CM2 : 13CM1-15CM2 Romain Mouton

Mme Soubirant et Mr Mouton seront présents à mi-temps sur l'école.

Mmes Thorre et Faure travailleront à 75%.

Mme Dubourgoux bénéficiera toujours d'une décharge de direction à mi-temps.

Mme Carbonell Apolline complétera les temps partiels de Mme Soubirant, Mme Thorre et Mme Faure.

Le/les enseignant(s) qui compléteront Mme Dubourgoux et Mr Mouton seront nommés début juillet.

Mme Nina Coudert, Mr Vincent Mazelier et Mr Nicolas Rozier seront affectés sur d'autres écoles l'an prochain.

Question de parents : Comment les classes de maternelle s'organisent-elles depuis la réduction du temps de présence de l'ATSEM de la classe de GS/CP ? Ce mode de fonctionnement restera-t-il le même à la rentrée prochaine ?

Mme Michèle Greliche a fait valoir ses droits à la retraite au 01/04. Elle a été partiellement remplacée par Mme Béatrice Pireyre qui n'intervient plus dans la classe de Mme Courty les après-midi depuis le 02/04 pour effectuer l'entretien des locaux tous les soirs.

Cette annonce a été soudaine (du 29/03 pour le 02/04) et nous a laissé peu de temps pour nous organiser. Un décloisonnement a été mis en place pour les élèves de GS de la classe de Mme Courty les après-midi (deux après-midi/semaine dans la classe de Mmes Coudert/Dubourgoux et un après-midi dans la classe de Mme Joannet). Un décloisonnement sera mis en place également à la rentrée prochaine.

Les enseignantes rappellent qu'il est essentiel que le ½ poste de Mme Pireyre dans la classe de Mme Courty puisse être conservé à la rentrée 2024. Les ATSEMS sont des partenaires dans les classes de maternelle et leur présence est indispensable.

La mairie prend note de ces informations.

2) Activités scolaires

Projets sportifs :

Cross de l'école : le cross élémentaire a eu lieu le 13/06 pour les élèves du CP au CM2. Nous remercions les parents qui nous ont permis d'offrir une coupe à chaque vainqueur. Les kits des jeux olympiques ont été remis à chaque participant à cette occasion.

Piscine : le cycle piscine s'est bien déroulé.

Ping Pong : le lundi 3 juin, une initiation au ping-pong a été proposée par le PPC d'Orléat pour les quatre classes du CE2 au CM2. Chaque participant s'est vu offrir une raquette et une balle. Les participants ont été licenciés par le club pour cette journée et peuvent bénéficier, s'ils le souhaitent, de quelques heures d'initiation au PPC jusqu'à la fin de l'année scolaire. Nous remercions tous les bénévoles du PPC et le président Dorian Deneuve pour l'organisation de cette journée. Le transport (180€) a été financé par la municipalité.

Rugby : une initiation de 2 séances de rugby a été proposée aux élèves à toutes les classes à partir du CP les vendredis 24/05 et 7/06 (exceptée la classe de CM1-CM2 de Mrs Mazelier et Mouton qui a déjà réalisé un cycle rugby dans l'année). Nous remercions le rugby club de Thiers pour ces interventions de qualité. L'intervenant devrait intervenir à nouveau l'an prochain.

Savoir rouler à vélo : un cycle vélo est programmé pour tous les élèves de CM1-CM2 en juin avec pour objectif de faire une sortie sur la ½ journée du 25/06 et une sortie vélo sur la journée le 2/07 et se rendre à la Rapine (lieu de résistance à Saint Jean d'Heurs) le vendredi 5/07. Nous remercions les parents qui ont passé l'agrément.

Sécurité routière à vélo : le gendarme, Mr Fogarolo, est intervenu à l'école pour les élèves de CM1 et CM2 le jeudi 16/05 et lundi 17/06 dans le cadre de la sécurité routière à vélo.

Projets culturels :

Médiathèque : cette année, toutes les classes se seront rendus à la médiathèque de Lezoux pour bénéficier d'ateliers sur le thème des jeux Olympiques. Nous remercions la communauté de communes qui finance le transport à hauteur de 100€/classe. Le reste à charge (84€) est payé par la municipalité que nous remercions.

Livre élu : Les classes qui ont participé au livre élu cette année devront élire leur livre préféré d'ici la fin de l'année scolaire. Le livre élu n'existera plus sous le même modèle l'an prochain.

Incorruptibles : Sur le même principe que le livre élu, les élèves devront choisir le livre qu'ils ont préféré.

Fête de la musique : le mardi 18/06, un groupe de musique celtique « Les Chasse-Marée » sont intervenus bénévolement à l'école. Les élèves à partir du CP avaient appris quelques chants avec Valérie Dabert. Les élèves ont pu chanter, danser et découvrir de nombreux instruments de musique (dulcimer à marteaux, bombarde, vièle, cornemuse, accordéon diatonique, guitare, tambour et différentes flûtes, ...).

Projets divers :

Apprendre à porter secours : Vincent Mazelier est intervenu dans les deux classes de CM1-CM2 pour initier nos élèves aux gestes qui sauvent. Nous remercions les pompiers de Lezoux pour le prêt des mannequins et Mr Mazelier pour cette initiation.

Non au harcèlement : Laura Machado est intervenue dans les classes à partir du CE2 pour une intervention contre le harcèlement scolaire. Elle leur a présenté le « harcelomètre » pour apprendre à repérer les comportements violents et malsains.

Sorties de fin d'année

Sortie des élèves du CE2 au CM2 : mardi 2 juillet

La sortie accrobranche de Lezoux ne sera pas possible.

Les élèves de CM1-CM2 se rendront à vélo à l'étang de l'île pour réaliser un jeu de piste.

Nous cherchons une sortie pour les élèves de CE2.

Sortie des élèves de la PS au CE1 : jeudi 4 juillet : parc animalier Ardes sur Couze

Les élèves de la PS au CE1 se rendront à Ardes sur Couze sur la journée du jeudi 4 juillet.

Le départ de l'école est prévu à 8h30 et le retour à 16h30.

Coût des entrées : 2322€

Coût du transport : 2121€

Les enseignants constatent que le budget imparti à ces sorties est souvent démesuré par rapport à l'intérêt pour les élèves. Des cycles plus longs, avec des intervenants extérieurs (comme le judo par exemple) sont souvent moins onéreux et ont un bénéfice plus important pour nos élèves. Il faudra peut-être faire évoluer nos pratiques à l'avenir.

Question de parents : Certains parents demandent s'il est possible d'être informés et sollicités pour accompagner lors des sorties

Les enseignants préfèrent privilégier, quand c'est possible, des bénévoles qui ne sont pas de parents d'élèves car les élèves ne se comportent pas de la même manière et ne profitent pas aussi bien de leur sortie avec leurs camarades en présence de leurs parents. De plus, il ne s'agit pas d'accompagner uniquement son enfant mais de seconder l'enseignant pour gérer une classe.

Pour les sorties de fin d'année, nous avons demandé en premier lieu aux animateurs de l'UFCV et deux d'entre eux se sont portés volontaires. Nous les remercions.

Le mardi 2 juillet, les accompagnateurs seront essentiellement des parents agréés VTT.

Les enseignants sollicitent des parents quand c'est nécessaire mais les places sont limitées (budget des entrées adultes et places dans les bus).

Kermesse :

La kermesse de l'école aura lieu le 28/06.

Nous remercions tous les bénévoles de l'amicale laïque pour l'organisation.

Le podium a été prêté par la communauté de communes.

→ Conseil école-collège

Un conseil école-collège aura lieu le 1^{er} juillet (à confirmer) avec les professeurs principaux de 6^{ème}.

Courant mai, l'infirmière scolaire et la Conseillère Principale d'Education sont également venues à l'école à la rencontre des enseignants de CM2 pour établir le lien et parler des futurs 6^{èmes}.

La visite du collège de Lezoux a eu lieu le jeudi 23 mai pour les élèves de CM2. Les élèves ont eu des ateliers en EPS et sciences et une visite du CDI. Ils ont mangé au self à midi (coût du repas pour les familles 4€ ; transport 121€ pris en charge par la municipalité).

L'opération « un livre pour les vacances » a été reconduite cette année. « L'homme qui plantait des Arbres » écrit par Jean Giono et illustré par Pierre-Emmanuel Lyet sera offert par l'Education Nationale à tous les élèves de CM2 avant leur départ en 6^{ème}.

A noter : L'inscription au transport scolaire peut se faire en ligne dès à présent.

Les inscriptions en ligne pour le collège sont ouvertes depuis le 20/06.

3) Mairie

→ Budget 2024

Le budget accordé pour les fournitures scolaires pour l'année 2024 est de 9125€ (36.50€/élève). Il est constant.

Les tarifs du matériel scolaire étant en constante augmentation depuis quelques années, nous sommes contraints à demander davantage de fournitures aux familles. Un parent demande si ce budget pourrait être réétudié à la hausse. Les élus répondent que ce n'est pas envisagé pour le moment. Des travaux importants sont prévus à l'école pour l'an prochain.

D'autre part, les vidéoprojecteurs, qui avaient été financés par l'amicale laïque, sont vieillissants et il a déjà fallu changer deux ampoules (coût d'une ampoule 185€). A chaque fois, c'est l'AGAE qui a supporté ce coût. Les enseignants sont inquiets car il faudra à terme changer toutes les ampoules (coût estimé 1800€) et ils se demandent s'il ne serait pas judicieux de changer parfois le vidéoprojecteur en lui-même pour les plus anciens (les couleurs ne sont pas nettes).

Les élus précisent que le coût de fonctionnement pour l'école est déjà très conséquent. Il y a des choix à faire et il faut faire des arbitrages.

→ Travaux

Les élus expliquent que des travaux de rénovation énergétique sur le bâtiment maternelle débiteront à la rentrée de septembre. Ces travaux vont se faire en site occupé sur une durée d'un an.

Un périmètre de sécurité va être mis en place dans la cour, qui ne permettra pas l'accès direct au bâtiment des classes de maternelle depuis le parking (Toute la partie en goudron de la maternelle et coté primaire jusqu'au panier de basket). Les familles et les enfants auront tout de même accès au parking et au portail de la cour. L'accès aux classes de maternelle se fera par le coté primaire.

Les élus réfléchissent avec la Directrice et l'UFCV sur l'organisation des entrées et des sorties pour la rentrée prochaine. Un plan d'accès et l'organisation seront faits pour la rentrée et communiqués via le site de l'école et de la mairie.

Durant les jours d'école, les travaux auront lieu sur l'extérieur, et les travaux à l'intérieur de l'école se feront durant les vacances scolaires, ce qui signifie que les instituteurs et les enfants auront toujours leur classe.

Les enseignants aimeraient que les murs puissent rester aimantés mais cela ne sera pas possible. Les élus prennent note de cela.

Question de parents : Serait-il possible d'installer des cloisons entre les toilettes des maternelles ?

Réponse des élus : cela sera étudié.

→ *Inscription périscolaire et au restaurant scolaire, tarifs*

Comme évoqué lors du dernier conseil d'école, à la rentrée prochaine l'inscription au périscolaire matin et soir y compris au restaurant scolaire se fera en ligne sur le portail-animation de l'UFCV.

Les familles pourront inscrire, à l'année, les jours de présences de leurs enfants ou bien ils auront jusqu'au 4ème jour ouvré pour s'inscrire ou annuler une inscription sans justificatif. Au-delà de ce délai, il faudra contacter la directrice de l'UFCV.

Les élus travaillent sur le règlement du périscolaire et les modalités d'inscription avec l'UFCV. Tout cela sera communiqué dès que possible.

Les élus informent qu'il a été voté en conseil municipal une hausse du prix du repas au restaurant scolaire pour la rentrée prochaine. Ils expliquent :

« Nous subissons une augmentation chaque année du coût des denrées, ce qui représente une hausse de 11 % depuis 2021. Nous avons augmenté de 5 % le prix du repas ce qui représente une hausse de 30 centimes. Le tarif du repas sera de 4,10€ pour les enfants de la commune et 4,60€ pour les enfants hors commune. Pour information : le prix d'un repas revient à la commune à 7,50€, soit un reste à charge pour la collectivité de 3,40€ par repas. Cela représente 90 000€/an.

Une augmentation de 20% des tarifs du périscolaire va également être appliquée à la rentrée prochaine, les tarifs restent basés sur le quotient familial et dégressifs à partir du 2ème enfant.

Pour information : ces nouveaux tarifs représentent un prix horaire moyen de 0.68€, sachant qu'il reste à la charge de la collectivité 15 000€. La tarification par forfait n'étant pas viable budgétairement, il est envisagé de passer à un tarif horaire plutôt qu'un forfait pour la rentrée 2025. »

→ *Photocopieurs*

Chaque enseignant a un code pour les photocopies et, cette année, plusieurs enseignantes ont « perdu » l'intégralité de leur quota de photocopies sans raison apparente. Cela nous met dans la difficulté pour faire notre travail correctement. Le technicien de Toshiba devrait venir pour essayer de savoir d'où vient le problème. La municipalité essaie de régler ce problème. Mme Dessimond rappelle aux enseignants qu'il ne faut pas que ce soit un problème et que l'employé municipal viendra remettre dans photocopies.

Le commercial de chez Toshiba ne comprend pas ce qui se passe quant à la perte des compteurs. La municipalité est actuellement à la recherche du problème pour que cela n'arrive plus.

→ *Téléphone*

Le téléphone qui se trouve dans le bureau de direction a été remplacé. Depuis, il n'y a plus de problème pour passer des appels ou pour être appelé.

Les enseignants demandent s'il serait possible d'avoir un téléphone côté élémentaire pour pouvoir passer des appels en cas d'urgence.

Les élus répondent qu'un autre téléphone filaire pourra être rajouter dans la salle informatique.

→ *Plan particulier de mise en sûreté*

La directrice demande s'il serait possible d'avoir le registre de sécurité à l'école. En effet, nous avons seulement des photocopies de ce registre et ce n'est pas pratique.

De plus, le classement ERP (établissement Recevant du Public) de notre école appartient à la 4^{ème} catégorie (entre 200 et 300 personnes accueillies) qui exigent une visite règlementaire tous les 5 ans. La directrice alerte donc la municipalité sur la nécessité de programmer cette visite.

4) Questions diverses

→ *visite médicale*

L'infirmière scolaire est venue à l'école le 26/03 et le 30/04 pour la visite médicale des élèves nés en 2017. L'infirmière de la PMI est venue voir une partie des élèves nés en 2020 courant mai. Elle verra les autres élèves au cours du 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2024-2025.

→ *Amicale laïque*

La directrice remercie vivement l'amicale laïque pour son soutien financier.

L'amicale prend également en charge les entrées à la piscine (2€/élève et /séance).

L'amicale va également aider à financer une partie des transports pour les sorties de fin d'année (1358€) et finance l'intégralité des entrées pour les sorties.

L'amicale ne pourrait rien faire sans la participation des parents et des enseignants. Nous remercions tous les parents qui participent aux manifestations.

→ *AGAE*

A ce jour, l'AGAE présente un solde positif de 7836.72€.

La vente des photos de classe a permis de générer un bénéfice de 2201.70€ (identique à l'an dernier).

L'AGAE finance de plus en plus du matériel pour les classes (achat de feuilles de classeur, de séries de livres, ...).

Il permet également de financer tous les petits achats (atelier cuisine dans les classes, fêtes des parents, etc...)

→ *questions de parents*

Est-ce que l'organisation du temps de sieste de la rentrée prochaine permettra aux MS en ayant besoin d'aller se reposer si les parents en font la demande ?

Réponse des enseignants : La sieste pour les MS ne peut être que ponctuelle et gérée au cas par cas. Les enseignants invitent les parents qui le souhaitent à venir les rencontrer pour pouvoir en discuter et définir des temps de repos pour leur enfant.

Comment sont gérés les « décroissements » sur les MS et classes primaires (notamment les CM) ?

Réponse des enseignants : Les MS de la classe de Florence Chambon sont pris en charge deux après-midi par semaine dans la classe de Mme Aurélie Joannet. Un décroissement pour les activités sportives est mis en place pour les classes de CM1-CM2. Mr Mouton se chargeait du sport et Mme Faure des arts plastiques. En fin d'année, Mme Faure a pu aborder avec les CM2 le chapitre sur la reproduction humaine.

Pourquoi l'information concernant la rencontre de parents avec les évaluateurs lors de l'évaluation de l'école n'a pas été envoyée sur le mail des représentants des parents d'élèves pour tous les informer ?

Réponse de la directrice : Les évaluateurs ont demandé à l'équipe enseignante de désigner quatre parents pour les rencontrer lors de l'évaluation de l'école. La demande n'était pas forcément que ce soit des représentants de parents d'élèves élus. L'équipe pédagogique a fait le choix en conseil des maîtres de demander à 4 parents qui avaient des enfants dans les différents cycles de l'école.

Dans un souci anti-gaspillage certains enfants préfèrent ne pas prendre leur dessert lors de leur premier passage mais aller le chercher un peu plus tard, cela est-il possible ?

Réponse des élus : Il n'est pas possible que tous les enfants se relèvent pour aller chercher le dessert en fin de repas. Actuellement, les enfants se servent en arrivant l'entrée, le fromage et le dessert et se relèvent pour le plat chaud. Lorsqu'un enfant n'a pas pris de dessert, il demande à l'agent de service et il peut alors se relever pour aller chercher un dessert ou l'agent lui l'apporte.

Quelles mesures ont été prises suite à la question d'un parent d'élève concernant les propos du personnel de la cantine ?

Réponse des élus : La municipalité a engagé une médiation sur les qualités relationnelles avec un professionnel extérieur à la commune qui commence à porter ses fruits sur les relations au sein du restaurant scolaire. Mme DESSIMOND précise que chaque problématique rapportée à la mairie est discutée avec les agents concernées et que des solutions sont trouvées.

Les piquets à l'entrée du parking sont très dangereux cela fait plusieurs fois que le point est remonté par des parents qui endommagent leurs voitures, quelle solution définitive et sécuritaire est-elle envisagée ?

Réponse des élus : Les piquets à l'entrée vont être remplacés par des petits poteaux en bois. Cela aurait dû être fait mais nous avons eu du changement au niveau des agents des services techniques, la situation est rétablie, cela va être fait.

Suite à l'officialisation du départ de Yamina (et potentiellement d'autres animateurs - cf. annonce de recrutement sur France Travail) les parents d'élèves s'inquiètent de l'organisation future pour l'école d'Orléat, nous imaginons que nous en saurons mieux d'ici la rentrée ?

Réponse de Yamina Bouzil : L'UFCV recherche actuellement une directrice du périscolaire. Cécile Gras ne sera plus directrice adjoint et sera animatrice, selon sa demande.

Si certains animateurs partent, d'autres seront recrutés. Il y a un quota d'animateurs par élève à respecter (3 le matin, 8 à midi et 6 le soir) et cela sera le cas.

Les parents s'inquiètent s'il manque des animateurs pour encadrer les enfants.

Les élus précisent qu'il y a un contrat avec l'UFCV qui doit mettre à disposition le personnel demandé.

Les parents remercient l'UFCV suite au dernier conseil, ils ont constaté un effort global sur les goûters.

Le conseil d'école, ayant épuisé l'ordre du jour, se quitte à 20h15.